

## CONVENTION NEGOCIATIONS ANNUELLES 2018

Entre

La société MAHLE Behr France Rouffach SAS représentée par Monsieur David BONNICHON, Directeur Ressources Humaines, et Monsieur Philippe ENGELBERT, Chef de Département Production,

Et

CFDT représentée par Madame Sabine STUDER et Monsieur Antoine FRISON,

CFE-CGC représentée par Messieurs Laurent ALTHERR et Didier SCHATT,

CFTC représentée par Messieurs Jean-Marc FELLMANN et Christophe SCHMIDLIN,

CGT représentée par Messieurs Marc FORISSIER et Youssef ZEHRI,

UNSA représentée par Messieurs Riad KAIDI et Denis PIECZYNSKI,

Conformément à l'article L 2242-1 du Code du Travail, une négociation s'est engagée entre la Direction et les organisations syndicales représentatives dans l'entreprise.

Les réunions ont eu lieu avec les organisations syndicales représentatives les 17 janvier, 22 janvier, 14 février et 09 mars 2018.

Il a été arrêté les points suivants à l'issue des réunions de Négociations Annuelles :

### 1. Rachat de jours de RTT

L'entreprise offre la possibilité à tous les salariés qui bénéficient de jours de RTT de racheter un nombre maximum de 5 jours au cours de l'année 2018. Le rachat de ces jours de RTT se fera avec une majoration de 25 %.

Cette possibilité est offerte jusqu'au 31 décembre 2018, pour tous les salariés qui bénéficient de ces jours et qui en feront la demande auprès des Ressources Humaines.

Ce rachat ne sera possible qu'à la condition que le salarié bénéficie d'un solde positif de RTT, le rachat ne devant en aucun cas entraîner un compteur négatif de RTT.

### 2. Autres

- Durée effective du travail et organisation du temps de travail :

Pas de modification.

- Egalité hommes – femmes :

2. ✓

RK  
DE FM  
SS  
S.C. F.S.M. F.A.  
D.A.  
AP

Pas de modification.

- Insertion professionnelle et maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés :

Pas de modification.

Conformément à l'article L. 2231-6 du Code du Travail, le texte du présent accord sera déposé auprès de l'unité territoriale Haut-Rhin de la DIRECCTE et du Conseil de Prud'hommes de Colmar et notifié à l'ensemble des organisations syndicales présentes dans l'entreprise.

Fait à Rouffach, le ..... 04/07/2018

David BONNICHON, DRH

Philippe ENGELBERT, Chef de Département Production

STUDER sabine, Déléguée Syndical CFDT

FRISON Antoine, Délégué Syndical CFDT

ALTHERR Laurent, Délégué Syndical CFE-CGC

SCHATT Didier, Délégué Syndical CFE-CGC

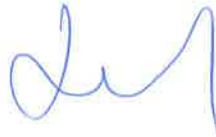
FELLMANN Jean-Marc, Délégué Syndical CFTC

SCHMIDLIN Christophe, Délégué Syndical CFTC

FORISSIER Marc, Délégué Syndical CGT

ZEHRI Youssef, Délégué Syndical CGT

KAIDI Riad, Délégué Syndical UNSA

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Kaidi Riad', written in a cursive style.

PIECZYNSKI Denis, Délégué Syndical UNSA

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Pieczynski Denis', written in a cursive style.